

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT/ CHARTRE DE CONFIDENTIALITE DU RESEAU ADOS PAYS D'AUGE

1- Définition des réseaux ados

Les réseaux ados territoriaux sont des instances locales de rencontre, d'échange et de partage entre les acteurs professionnels de tous champs (sociaux, éducatifs, médicaux...) intervenant auprès des publics adolescents et de leurs familles.

Les rencontres peuvent être organisées et animées par tout participant en exprimant le souhait, chaque acteur étant considéré à pied d'égalité avec tous les autres face aux questions et aux enjeux de la jeunesse sur le territoire.

2- Historique du réseau Pays d'Auge

ESI 14 et la Maison des Adolescents du Calvados ont mené conjointement un travail de diagnostic sur le territoire de Lisieux, qui a débouché sur l'ouverture d'un Point Accueil Jeunes, proposant deux prestations :

- un temps d'accueil-évaluation-orientation, sans rendez-vous, assuré par un accueillant de la MDA14
- une permanence de soutien psychologique, assurée par une psychologue d'ESI 14.

La convention, signée en 2008 entre les deux partenaires, prévoyait la constitution d'un « réseau interprofessionnel lexovien, sous forme de « groupe d'experts pluridisciplinaire » rassemblant plusieurs secteurs d'intervention [...], qui pourrait être sollicité pour des évaluations et des propositions sur des situations individuelles difficiles. Un tel groupe représentant un apport complémentaire technique de haut niveau permettrait d'enrichir l'offre de compétence au plan local et de resserrer les liens entre professionnels. Les principes régissant le fonctionnement de ce groupe d'experts reposerait sur une charte définissant ses modalités d'intervention. »

De plus, « du fait des sollicitations pressantes émanant du Nord du Pays d'Auge (de Dives s/Mer à Honfleur) », la convention prévoyait, à terme, l'extension de la collaboration.

La question de la mise en place d'un réseau interprofessionnel se pose désormais à l'échelle du Pays d'Auge. Il s'agit de formaliser le réseau existant, animé et développé avec la création du Point Accueil Jeunes de Lisieux, et de l'élargir à l'ensemble du territoire.

Depuis la rentrée 2013, à l'initiative du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) qui a souhaité lancer un réseau parentalité sur le territoire du Pays d'Auge Nord, ESI 14 et la MDA14 se retrouvent à nouveau engagés dans une dynamique de diagnostic, le but étant d'évaluer les besoins et d'étudier les conditions de mise en place d'un Point Accueil Jeunes sur la Côte Fleurie.

Les premiers échanges avec les partenaires ont souligné la nécessité de répondre aux besoins importants en matière d'accueil d'adolescents et de familles. Ils ont également mis en évidence les difficultés rencontrées par les professionnels au contact d'adolescents en matière d'orientation et de prise en charge.

Les partenaires ayant participé aux premiers échanges soulignent la nécessité :

- de concentrer les efforts sur la tranche d'âge des 14-17 ans les plus en difficulté
- de mettre en place un réseau pluridisciplinaire, de proposer un soutien aux professionnels, confrontés à des situations qu'ils jugent de plus en complexes, de coordonner les interventions.

L'association ESI 14 et la MDA14, liées par la convention de collaboration établie lors de la mise en place du Point d'Accueil de Lisieux, ont décidé de conjuguer leurs efforts pour mettre en place un Réseau Ados du Pays d'Auge. Ce réseau réunit les partenaires représentant les principaux secteurs concernés par l'adolescence.

Le principe est de proposer aux professionnels qui en font la demande un éclairage et/ou un soutien.

3- Gouvernance du réseau ados

Un comité de pilotage inter institutionnel est porteur et pilote de la dynamique du réseau.

Chaque participant au réseau est reconnu également légitime à participer au comité de pilotage, et à contribuer sur les plans institutionnels, organisationnels et logistiques à l'animation du réseau.

Le comité de pilotage est garant du contenu de la charte, de la validation des décisions prises concernant le réseau, de la prise en compte des enjeux de fonctionnement et d'organisation du réseau.

4- Organisation du réseau

L'organisation du Réseau Ados repose sur 3 niveaux :

- 1) La participation au comité de pilotage
- 2) L'animation et la coordination du réseau
- 3) La participation aux réunions d'échanges ou aux groupes de travail

1) *Le comité de pilotage*

- Le comité de pilotage rassemble des professionnels représentant des institutions, structures ou services concernés par le public adolescent (enseignement et éducation, animation, social et médico-social, protection judiciaire de la jeunesse, sanitaire).
- Tous les membres du comité de pilotage sont signataires de la charte de fonctionnement du réseau.
- Le comité reste ouvert à toute nouvelle candidature : l'adhésion s'effectue sur la base de la cooptation par les autres membres. Tout refus d'adhésion sera justifié.
- Le comité de pilotage se présente comme le garant du bon fonctionnement du réseau.
- Il se réunit une fois par an pour valider le programme et le calendrier de l'année à venir (réunions d'échanges entre professionnels, groupes de travail sur une problématique propre au territoire, organisation d'une manifestation sur une thématique particulière...).
- Il valide le bilan.
- Il est apprécié par le comité de pilotage que, en cas de retrait d'un membre, ce dernier l'en informe et lui communique les raisons.

2) *L'animation et la coordination du Réseau Ados*

- La mission de promotion du réseau, d'information et d'organisation des réunions (comité de pilotage, échanges entre professionnels, groupes de travail, etc.) est confiée au coordinateur de réseau de la MDA14. Il lui revient également celle d'animation et de coordination.
- Cette mission peut cependant, afin de consolider l'organisation et le pilotage local du réseau, être partagée par les autres acteurs du réseau, selon leurs motivations et disponibilités, à partir d'une proposition faite à ou d'une sollicitation demandée par le comité de pilotage.

3) *Les participants aux réunions d'échanges entre professionnels*

- Le Réseau Ados est ouvert aux professionnels, stagiaires et étudiants qui cherchent un éclairage, un conseil ou un soutien sur des problématiques adolescentes.

5- Objectifs du réseau ados et mode de fonctionnement

Les réseaux ont pour finalité :

- Le décloisonnement des acteurs et l'accompagnement de dynamiques de coopération interprofessionnelles et interdisciplinaires autour des questions liées à la jeunesse.

- Le développement d'une culture de travail partagée et participative entre les acteurs participants au réseau.
- L'amélioration des réponses apportées à l'échelle locale aux besoins et aux demandes des adolescents, de leurs familles, et des professionnels travaillant auprès d'eux.

Concrètement, les réseaux s'appuient sur des rencontres locales et régulières, environ une fois par trimestre, lors desquelles les participants échangent entre eux autour de questions ou de problématiques liées à l'adolescence.

L'action du Réseau Ados intervient en complément d'interventions engagées par des services spécialisés, et ne peut se substituer à l'existant : il ne s'agit pas de réunions de synthèse ou de service, ni de temps de travail centrés sur le traitement de situations précises rencontrées par les participants dans le cadre de leurs missions respectives.

Le réseau permet néanmoins de favoriser une meilleure connaissance réciproque des pratiques des partenaires participants.

6- Déontologie du réseau ados

Tous les participants sont soumis, par acceptation de la charte de fonctionnement, à un devoir de réserve et de discrétion concernant les situations réelles qui peuvent être évoquées lors des rencontres, et qui restent strictement non nominatives.

Le Réseau Ados est une instance d'échanges et de soutien aux professionnels au contact d'adolescents. Il n'a aucune légitimité à transmettre des informations d'ordre sanitaire, administratives, policières ou judiciaires.

Il apparaît cependant évident qu'à une échelle territoriale réduite, la description de situations précises, même non nominatives, peut parfois permettre aux participants d'identifier les personnes concernées (jeunes, parents, etc.)

De manière générale, les rencontres du réseau ados n'ont pas pour objet le traitement direct de situations individuelles de jeunes ou de familles.

L'évocation de situations ne pourra servir que de point d'appui à un échange plus ouvert sur les questions adolescentes généralistes soulevées par la situation¹.

Les participants désirant s'appuyer sur des cas précis seront donc invités à orienter leurs propos sur le plan des problématiques adolescentes identifiées, plutôt que sur les besoins singuliers d'usagers de leurs services respectifs.

¹ Cette charte servant de point d'appui et de départ pour la structuration d'un réseau ados émergent, il sera possible en fonction des arbitrages du comité de pilotage, d'envisager ultérieurement une ouverture du réseau à une fonction plus opérative, avec l'évocation de situations individuelles.

Tous les participants demeurent en revanche légitimes à s'appuyer sur les liens inter partenariaux créés dans le cadre du réseau ados pour se rapprocher, (en dehors des rencontres et conformément à leurs missions respectives), des autres acteurs afin de convenir de modalités de traitement et de résolution des situations individuelles qu'ils rencontrent et suivent en commun.

Concernant les personnels de l'éducation nationale, il convient de préciser que les assistantes sociales et infirmières/psychologues/personnels médicaux attachés à l'EN sont de par leurs missions soumis(es) au secret professionnel, qui s'applique donc pour eux de fait dans le cadre du réseau ados.

Les autres professionnels (enseignants, CPE, personnels administratifs et de direction) des établissements scolaires, ne sont pas soumis de par leurs missions au secret professionnel. Il leur appartient donc de respecter les principes de confidentialité et d'anonymat indiqués dans la charte du réseau.

Le partage d'informations doit se faire dans l'intérêt et le respect des adolescents et des familles. C'est dans un esprit constructif et de responsabilité que chacun des partenaires échange des informations.

Les participants échangent des informations utiles à la compréhension de la problématique posée, et vérifiées.

Toute information connue ne doit pas être systématiquement transmise.

Chaque participant doit s'engager dans un esprit de loyauté, en cherchant non seulement à respecter les missions de l'autre mais aussi à en faciliter, dans la mesure de ses possibilités, l'accomplissement dans les meilleures conditions.

Les participants viennent aux rencontres du réseau ados dans le respect de leurs missions professionnelles propres, et sous couvert de l'aval de leurs hiérarchies respectives.

7- Le territoire concerné

Le territoire concerné couvre, de façon non exclusive et évolutive, tout le pays d'Auge de la côte fleurie jusqu'à Orbec.

Les réunions s'effectuent tour à tour dans les structures partenaires sur le territoire concerné.

8- La validation de la charte de fonctionnement

Le présent document vaut règlement de fonctionnement et charte de confidentialité.

La participation à une réunion de réseau vaut acceptation du présent document, qui sera largement diffusé auprès des professionnels concernés par le public adolescent sur tout le territoire.

9- L'évaluation

Chaque année une enquête de satisfaction sera lancée pour recueillir l'avis des professionnels ayant assisté ou non aux réunions de réseau.

Cette enquête sera diffusée par voie de messagerie à tous les établissements, structures et professionnels recensés sur le territoire.

Les résultats de cette enquête de satisfaction seront présentés au Comité de pilotage et publiés dans le rapport annuel d'activité.

Un bilan quantitatif et qualitatif annuel est produit par le comité de pilotage afin de mesurer et de rendre lisible l'activité du réseau sur le territoire.

Le cas échéant, sur demande du comité de pilotage, un rapport d'activité répondant à une ou plusieurs questions évaluatives jugées pertinentes pourra également être produit afin de consolider la dynamique de travail en réseau et les réponses aux besoins des usagers, jeunes et familles, sur le territoire.

Le bilan et le rapport sont restitués en comité de pilotage, et aux participants aux réunions du réseau.